



Denis : 06 19 76 38 85



Sortie petite journée du vendredi 29 avril 2022 le long de l'Yerres et du Réveillon

Un parcours majoritairement plat le long de l'Yerres puis après un peu d'urbain nous suivrons le chemin des Roses puis les bords du Réveillon.

15 km 4 heures de marche sans les pauses.

Repas tiré du sac.

Dénivelé positif : 76 m. Dénivelé négatif : 76 m. Point haut : 94 m. Point bas : 34 m.

N° carte IGN 24150T

Indemnité de covoiturage 3€ (distance parking A/R = 40 km)

Rendez-vous :

9h30 au marché de Paray ou **10h15** sur place, Parking du Parc des 2 rivières à Yerres

GPS : 48.70729,2.49717

Descriptif

Nous partirons SE le long de la rive gauche de l'Yerres puis la traverserons au Pont Perronet. Nous y verrons le Moulin de Brunoy maintenant transformé en appartements. Au pont, l'Yerres se divise en 2 bras formant une île. Nous chercherons le Menhir de la Pierre Fritte au bord du bras sud avant de suivre le bras nord. Au bout de l'île nous traverserons l'Yerres que nous continuerons à suivre rive gauche pour une boucle jusqu'à l'ancien Moulin de Rochopt. Après une bonne côte de 600 mètres et 2,5 km d'urbain, nous retrouverons une vieille connaissance : le Chemin des Roses que nous suivrons vers le nord. Au niveau du Chemin des Meuniers une aire de pique-nique nous accueillera pour le déjeuner après 9 km de marche. Nous repartirons gorgés de calories sur le Chemin des Roses puis après 500 mètres tournerons vers l'ouest et après une courte descente gagnerons les bords du Réveillon. Nous arriverons à un étang où se trouve un abri qui sera notre plan B pour le pique-nique en cas de pluie. Nous continuerons à suivre le Réveillon tantôt en plaine tantôt en sous-bois jusqu'au Parc des 2 rivières, où le Réveillon de jette dans l'Yerres.

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**

Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**

Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable**, **se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier